



21 septembre 2015

Mesdames, messieurs, chers collègues et amis,

Vous avez bien voulu répondre favorablement à notre texte appelant à la mobilisation des associations nationales.

Suite à vos remarques, depuis la mise en circulation de ce texte en avril dernier à l'initiative de Judith Kagan, trésorière du CFHA, ce texte a été amendé et complété.

Vous voudrez bien le trouver ci-joint dans sa version finale du 3 juin 2015.

La liste des associations signataires à ce jour est jointe à sa suite. D'autres associations sont en cours de contact ou d'attente de réponses.

Sans attendre plus longtemps, nous vous remercions dès à présent de placer cette déclaration symbolique, accompagnée de la liste des signataires, sur vos sites internet respectifs et de diffuser à l'ensemble de vos adhérents cette information.

Nous envisageons de réunir les représentants des associations signataires afin de mettre en commun les propositions d'actions. Nous vous remercions de nous indiquer le nom des correspondants de votre association que vous voudrez bien désigner pour cette réunion prochaine. Il convient d'ores et déjà que chacun réfléchisse aux actions possibles.

Quelques idées déjà émises au cours des différents contacts :

- un message de soutien aux professionnels du patrimoine des pays concernés ;
 - un recensement des chercheurs dans le domaine des antiquités orientales, originaires des pays touchés et inscrits dans les universités françaises (doctorants ou post-doc) qui pourraient être soutenus ou accueillis ;
 - une localisation des architectes du patrimoine formés dans le cadre de l'école de Chaillot en Syrie pour établir à nouveau un réseau et favoriser leur accueil dans les agences françaises ;
 - la création de sites internet permettant d'avoir accès au patrimoine culturel des pays touchés présent numériquement dans les bases de données nationales (base Mémoire, base Joconde, base RMN, etc.) ;
 - la conception pour l'avenir de programmes de formation ;
 - la mise en place de bourses d'accueil pour les chercheurs ou les étudiants ;
- etc...

Nous comptons également sur chacun d'entre vous pour diffuser cet appel à d'autres associations professionnelles, y compris hors de nos frontières.

Je vous remercie pour l'accueil que vous avez réservé à cet appel et le bureau du CFHA se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien cordialement,

Christine Peltre
Présidente
Comité français d'histoire de l'art
INHA
2, rue Vivienne
75002 Paris
christine.peltre@unistra.fr